

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six mars à neuf heures trente,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 21 mars 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 7
Procurations 3
Votants 10

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, SANCH Chantal,
Mrs, ESCANDE Renaud, RAGUES Christian, THION Jean-Claude, BALSAN
Laurent

Absents excusés : SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, PONCELET Jean-
Marie, JOSSINET Gaëlle

Procurations : ALBE Jean-Luc à ESCANDE Renaud, SAUVAIRE Marc à
LEBEAU Irène, JOSSINET Gaëlle à THERIC Corinne

Vote :

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

INDEMNITÉS DES ÉLUS

En début de mandat, par la délibération 013 du 30 mai 2020, une délégation a été
attribuée à chaque conseiller municipal. M. ESCANDE Renaud a demandé que sa
délégation lui soit retirée, ainsi que le versement de son indemnité d'élu.

Sa délégation sera reportée sur M. SAUVAIRE Marc.

Les frais de déplacement de M. Renaud ESCANDE pour les missions ponctuelles de sa
fonction de conseiller municipal lui seront remboursés sur présentation d'une note de frais.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette décision et charge Madame le
Maire de verser les participations votées.

Fait et délibéré en Mairie, le 26 mars 2022

Mme le Maire
Irène LEBEAU

